

**MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION**

**UNITÉ DE COORDINATION DES MALADIES INFECTUEUSES ET TRANSMISSIBLE**

**UCMIT/MSPP**

RF : UCMIT/FM/23-mrs/007

**Appel à Manifestation d’Intérêt: Maison de Location de Véhicules**

**Contexte**

L’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCMIT), une entité du MSPP qui coordonne les aspects techniques, programmatiques et administratifs des trois programmes de lutte contre les maladies prioritaires : VIH, Tuberculose et Paludisme. Elle a pour mandat de faire la gestion stratégique et la coordination des trois programmes, dans une perspective d'intégration des interventions. Ce faisant, le levier est mis sur les structures opérationnelles (directions départementales sanitaires, établissements de santé et les communautés des groupes cibles), tout en s’engageant dans un plaidoyer politique constant aux plus hauts niveaux du Ministère de la Santé.

Dans le but de garantir un progrès durable dans la lutte contre les épidémies du VIH, de la Malaria et de la Tuberculose, le personnel des trois programmes effectue des déplacements fréquents dans les dix départements géographiques pour superviser et réaliser des activités dans le cadre programmatique de l’UCMIT.

En vue de permettre aux cadres et employés, d’être efficaces et efficiences dans la réalisation des tâches qui leurs seront confiés lors de leurs déplacement en région, l’UCMIT cherche à recruter une(des) maison(s) de location de Véhicules Tout-Terrain, sur tout le territoire national, qui permettra(ont) à ces cadres et employés la libre circulation, en vue d’accomplir leur mandat, lors des missions régionales dans les dix départements du pays.

**Aspects légaux et Réputation**

La maison de location devra fournir à l’UCMIT, des documents prouvant qu’elle est légalement enregistrée. De ce fait, l’UCMIT tiendra compte, des éléments d’information ci-dessous :

* Les documents administratifs (enregistrement de la maison, Patente, matricule fiscale)
* La maison jouit d’une bonne réputation auprès des organisations/institutions avec lesquelles elle a travaillé ou qui bénéficient de ses services ;
* La maison répond favorablement à la grille d’évaluation de prestation de services établie par l’UCMIT.
* N’avoir jamais été impliqué ou dénoncé dans des crimes, des actes de vol de véhicule, de démolition suspecte ou de corruption.

**Responsabilités de la Maison de Location :**

* Livraison des véhicules doivent-être assurée par la maison qui récupèrent les cadres de l’UCMIT dans les aérogares à l’aller et au retour
* Que les véhicules qui seront remis aux cadres de l’UCMIT seront en bon état de fonctionnement et avec des accessoires de secours appropriés au véhicule.
* Que la maison de location dispose de moyens permettant de Déléguer une équipe pour remplacer sur tout l’étendu du département dont il est question, un véhicule tombé en panne au cours des missions de terrain.

**Conditions de Paiement**

* Emettre une facture détaillée à l’Administration de l’UCMIT après chaque location
* Les factures doivent être préparées et soumises en gourdes et le paiement se fera par chèque ou virement bancaire au profit du compte de la maison de location
* Les factures doivent être émises sur des feuilles à en-tête (avec logo si possible)
* Le paiement sera effectué après la soumission de la facture ou un relevé détaillant toutes informations utiles afférentes à une location.
* Le paiement des factures sera fait suivant les thèmes définissent dans le contrat
* L’entreprise doit communiquer dans l’offre le nom au profit duquel on doit émettre le chèque.
* Aucune taxe (TCA ou autres) ne doit être ajoutée dans la facture. UCMIT, étant une entité étatique délivrant des services de santé à la population est exonéré de Taxe.
* Conformément aux exigences fiscales, l’UCMIT prélèvera un acompte provisionnel de 2% sur le montant des services pour être versé à la DGI ;
* Disposer de sceau payé pour confirmer la réception de paiement par UCMIT des factures émises

**Composition du dossier d’application**

* Une lettre d’expression d’intérêt et de disponibilité immédiate à signer le contrat
* Une proposition technique qui tient en compte les différents points ci-haut cités
* La présentation de la maison de location
* Patente et Matricule fiscale de la maison de location pour l’exercice en cours
* Matricule fiscal et une pièce d’indentification du Propriétaire
* Preuve d’existence physique de la maison : document contentant l’adresse de la maison
* Information sur la flotte de véhicules disponibles et leur état de fonctionnement
* Photos montrant la flotte de véhicules disponibles
* Liste d’institutions (publiques, privées, ONG, OI) ayant déjà bénéficié du service de location avec dates probables du service rendu et numéros de contact de ces institutions
* Grille de cotation par catégorie de véhicules et par département
* Une attestation de satisfaction de service auprès d’institutions ayant déjà bénéficié des services de la maison, serait un atout

**Critères d’évaluation et de sélection des Organisations**

Les dossiers des Organisations seront évalués suivant les critères suivants :

* La présentation des documents requis est en conformité aux descriptions techniques
* La description de la maison répond aux informations demandées
* Le score de la maison par rapport aux autres critères mentionnés dans les termes de références (constitution du dossier, référence, aspects légaux, acceptation des conditions de paiement, responsabilité de la maison, etc.)

**Date de soumission de l’offre :**

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis cacheté et en trois exemplaires au local de l’UCMIT, sis au # 07, Rue Darguin Pétion-ville. L’enveloppe doit porter le nom du Soumissionnaire avec la mention : ***« RF : UCMIT/FM/23-mrs/007 : Recrutement d’une Maison de Location de Vehicules ».*** Les dossiers seront reçus au plus tard le…………. 2022